

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois***  
*Le vendredi 8 septembre 2017 (10h30)*  
*Salle de conférence du CÉF*  
*Regina*

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence par intérim : Martin Prince, Région n° 8 des Battlefords  
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Alpha Barry, Région n° 3 de Regina  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Anita Francon, Région n° 9 de l'école de St-Isidore

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Direction générale aux affaires  
Bernard Roy, Direction générale à l'éducation  
Catherine Colombet, Adjointe administrative

**I. Ouverture**

*1.1 Bienvenue*

La présidence par intérim, Martin Prince, constate que le quorum est atteint et appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 8 septembre 2017 à 10h44.

*1.2 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 8 septembre 2017*

Il est demandé d'ajouter le point suivant : 2.1.2 Décision budgétaire et gestion de risque

**17.168 JOSEPH POIRIER** : Que l'ordre du jour de la séance régulière du 8 septembre 2017 soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point 2.1.2 Décision budgétaire et gestion de risque.

Adopté

*1.3 Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

La présidence par intérim rappelle qu'à tout moment, lors de la rencontre, un conflit

d'intérêts peut être déclaré.

#### 1.4 Point d'amélioration continue

##### 1.4.1 Politique du jour (2.6 Délégation de l'autorité)

###### Grille de révision des politiques

Politique à réviser : 2.6 Délégation de l'autorité

Réunion du CSF du 8 septembre 2017

Réviseur : Anita Francon

Questions	Commentaires	Satisfaction
1) La politique est-elle toujours pertinente ?	- Oui, il reste à clarifier que toute demande qui s'inscrit dans l'agenda pour s'informer et/ou se doter d'information factuelle est dans un but de mieux répondre au rôle et responsabilités qui incombent aux élus. La demande doit être adressée directement à la direction générale, et ceci ne dérogerait pas à la finalité de cette politique	
2) La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?	- Oui	
3) Est-ce que la politique est facilement accessible à tous ?	- Oui	
4) Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?	- Ce point rejoint le commentaire de la question 1.	
5) La politique atteint-elle les résultats visés ?	- Oui	
6) Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?	- A ce jour, la politique fait le travail qu'elle doit faire.	

##### 1.4.2 Évaluation annuelle du CSF

Le sondage n'a pas été complété par tous les membres.

#### 1.5 Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 23 août 2017 et de la séance extraordinaire du 2 septembre 2017

**17.169 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance régulière du 23 août 2017 tel que présenté.

Adopté

**17.170 GISELE RIVARD :** Que le CSF adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 septembre 2017 tel que présenté.

Abstention 1  
Adopté

## II. Directions du Conseil

### 2.1 Décisions

#### 2.1.1 Élections

Présentation par M. Ronald Ajavon, Directeur général aux affaires.

**17.171 MARIA LEPAGE :** Que le CSF mandate la direction générale aux affaires de déclencher des élections partielles pour les régions scolaires de Saskatoon n° 5 et de Zenon Park n° 6, aux mêmes dates que les élections des conseils d'école.

Adopté

#### 2.1.2 Décision budgétaire et gestion de risque

**17.172 ALPHA BARRY :** Que le CSF se réunisse à huis clos lors de sa séance régulière du 8 septembre 2017, à partir de 11h04 et en présence des directions générales.

Adopté

**17.173 MARIA LEPAGE :** Que le CSF lève le huis clos lors de sa séance régulière du 8 septembre 2017, à 11h57

Adopté

**17.174 ALPHA BARRY :** Que les 158 000 \$, potentiellement obtenus par les frais facturés à la prématernelle, soient strictement destinés à bonifier les activités culturelles et les services de francisation.

Adopté

Lors du huis-clos, un projet de résolution a été partagé et déposé par le conseiller scolaire Alpha Barry. Ce projet a fait l'objet de discussion sans qu'un vote soit porté mais a mené à la présentation de la résolution ci-après.

**17.175 GENEVIEVE BINETTE :** A la lumière des informations reçues dans certaines régions, le CSF mandate son administration à chercher un avis sur la légalité à charger des frais à la prématernelle.

Adopté

Pause dîner et reprise à 13h00.

## 2.2 *Rapport des comités et représentants*

### 2.2.1 *Comité des permissions d'admission*

Le rapport du Comité des permissions d'admission est présenté par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

**17.176 GISELE RIVARD :** Que le CSF reçoive le rapport du Comité des permissions d'admission au 8 septembre 2017 tel que présenté.

Adopté

### 2.2.2 *Comité de vérification*

Le comité de vérification va se réunir prochainement.

### 2.2.3 *Comité d'autorisation des dépenses*

Le comité d'autorisation des dépenses va se réunir pour la dernière fois en septembre. La nouvelle rémunération des élus, adoptée par le CSF, est mise en place à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

### 2.2.4 *Comité de gouvernance et de politiques*

**17.177 MARTIN PRINCE :** Que le CSF mandate le comité de gouvernance et de politiques de se pencher sur la définition d'ex officio et d'établir quels sont les rôles et responsabilités de la présidence du CSF dans les comités en qualité d'ex officio et de revenir à la table du CSF lors de la prochaine séance d'organisation du CSF.

Adopté

### 2.2.5 *Représentant auprès du comité exécutif du SSBA*

Rapport présenté oralement par le président par intérim, M. Martin Prince.

**17.178 ALPHA BARRY :** Que le CSF mandate son administration à faire un étude comparative des changements intervenus dans la loi 63 pour être informé des effets et impacts sur nos écoles.

Adopté

### 2.2.6 *Représentant auprès de la table des élus*

Sans objet.

### 2.2.7 *Représentant au conseil d'administration du FNCSF*

Rapport présenté oralement par le conseiller scolaire M. Alpha Barry.

**17.179 GISELE RIVARD :** Que le CSF accepte que mon droit de vote à l'AGA du FNCSF soit transféré à Joseph Poirier en cas d'absence et nomme le conseiller scolaire Joseph Poirier comme substitut à l'assemblée générale de la FNCSF du 21 octobre 2017.

Adopté

*2.2.8 Comité d'appui à la négociation avec le gouvernement*

Sans objet.

*2.2.9 Comité de reconnaissance*

Sans objet.

*2.2.10 Comité de rendement de la direction générale*

Sans objet.

*2.3 Points d'information*

*2.3.1 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc.*

Est présentée, pour information, au CSF :

- La recommandation AGA-CEMG-17-07 du Conseil d'école Mathieu de Gravelbourg (AGA du 24 avril 2017).

*2.3.2 Dates à retenir*

Sans objet.

*2.3.3 Points d'information des directions générales*

Présentation par les directions générales Messieurs Bernard Roy et Ronald Ajavon.

*2.3.3.1 Éducation religieuse*

Présentation par M. Bernard Roy, Directeur général à l'éducation.

**17.180 MARTIN PRINCE :** Que le CSF mandate l'administration de mettre en place une formation des nouveaux élus des conseils d'école et d'offrir cette formation aux actuels élus pour les instruire sur l'éducation religieuse et leurs autres responsabilités.

Adopté

- 17.181 MARTIN PRINCE** : Que le CSF mandate l'administration de convenir de différentes dates pour rencontrer à distance les conseils d'école pour connaître leurs priorités et leurs besoins ; avec au préalable la préparation des questions avec des objectifs à rencontrer à la fin de la rencontre.

Adopté

### **III. \*\*Correspondance**

Sans objet.

### **IV. Délégations et présentations spéciales**

Demande de révision d'une permission d'admission (appel) présentée par la famille A 119.

- 17.182 MARIA LEPAGE** : Que le CSF se réunisse à huis clos à 13h41 lors de la séance régulière du 8 septembre 2017 en présence des directions générales et de la secrétaire de séance, pour rencontrer la famille A 119.

Adopté

- 17.183 GISELE RIVARD** : Que le CSF lève le huis clos de la séance régulière du 8 septembre 2017 à 14h05.

Adopté

- 17.184 GISELE RIVARD** : Que le CSF accepte la demande de permission d'admission provisoire d'un an à la famille A 119 à l'école Monseigneur de Laval de Regina.

Adopté

### **V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

#### **VI. Tour de table et clôture de la séance**

##### *6.1 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)*

###### *6.1.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance du 23 août 2017*

Aucune observation.

###### *6.1.2 Autoévaluation de la séance du 8 septembre 2017*

Il est demandé aux conseillers de faire cette autoévaluation en ligne et au plus tard le lundi 18 septembre 2017.

*6.1.3 Durée de la séance du 8 septembre 2017*

**17.185 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF accorde aux membres du CSF présents à la séance du 8 septembre 2017, un remboursement d'honoraires et dépenses équivalent à une journée de 4 heures et plus.

Adopté

*6.2 La prochaine séance :*

**17.186 ALPHA BARRY :** Que le CSF détermine les prochaines séances du CSF comme

suit :

- Le mardi 24 octobre (horaire à déterminer) à Saskatoon, pour sa séance régulière.
- Le vendredi 3 novembre (horaire à déterminer) à Regina pour sa séance d'organisation.

Adopté

*6.3 Levée de la séance du 8 septembre 2017*

**17.187 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF lève la séance régulière du 8 septembre 2017 à 14h25.

Adopté

  
Présidence

  
Secrétaire